

HYDRA 6000

Produit Anti-tartre pour la chloration des eaux potables dures

1. PROPRIETES :

Les eaux dures provoquent dans les installations de dosage de chlore des désordres dus principalement aux dépôts de tartre.

HYDRA 6000, utilisant les propriétés complexantes de certains phosphates, empêche ces phénomènes.

HYDRA 6000 à base de phosphates et de silicates a une double action.

PROTECTION ANTI-TARTRE :

Les ions calcium et magnésium complexés par les polyphosphates sont soustraits des processus de transformation chimique. Il y a inhibition de la formation des germes cristallins, donc de l'entartrage.

PROTECTION ANTI-CORROSION :

Par formation d'un film protecteur, les installations sont protégées de la corrosion.

Produit conforme au règlement CE 889/2008*.

2. MODE D'EMPLOI :

Le dosage d'HYDRA 6000 dépend principalement de la qualité de l'eau à traiter et de l'état du réseau. On dosera 1000 g d'HYDRA 6000 pour 3 litres de CHLYDRA EP.

Le dosage maximum de 100 g/m³, pour l'eau consommée, correspond aux prescriptions légales des circulaires ministérielles du 27 mai 1987 et 7 mai 1990.

3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide incolore
Parfum :	Inodore
pH :	10 +/- 0,5
Densité :	1,14 g/cm ³ +/- 0,02
Stockage :	Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel.

4. CONDITIONNEMENTS :

Bidon de 24 KG

5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Produit à usage strictement professionnel.

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°1082) : + 33 (0)3 83 22 50 50,

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.fr

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.

Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Produit conforme à la législation relative aux procédés et aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux (décret 73138 du 12.02.1973 modifié le 19.12.2013).

Produit conforme au règlement CE 1358/ 2014 modifiant le règlement CE N° 889/2008 pour le nettoyage et la désinfection des installations utilisées pour les produits issus de l'agriculture biologique.

N° de révision 31/07/2018(V3c)I082